

REPUBLIQUE FRANÇAISE



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL REGIONAL

### Séance du 22 juin 2018

Délibération N°18SP-923

---

<b>Objet</b>	Compte Administratif 2017
--------------	---------------------------

---

#### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL RÉGIONAL GRAND EST DÉCIDE

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

- **d'approuver** le Compte Administratif de la Région Grand Est pour 2017
- **de constater** que les dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 2 734 309 320,89 € et que les titres de recettes ont été émis pour 2 732 876 817,83 € (hors reprise du résultat)
- **de constater** que les dépenses et recettes d'ordre sont équilibrées et s'élèvent à 793 309 077,38 €
- **de constater** que le résultat de clôture s'élève à -1 432 503,06 €
- **d'arrêter** le Compte de Gestion 2017 établi par M. le Payeur Régional, qui est en tout point conforme au Compte Administratif 2017
- **de constater** que le résultat cumulé de clôture s'élève à 62 188 687,51 €
- **de prendre acte** du bilan de la gestion des engagements pluriannuels et des désaffectations et/ou annulations d'autorisations de programme et des autorisations d'engagement visées dans le rapport
- **d'adopter** le Compte Administratif 2017 tant en dépenses qu'en recettes ainsi que ses annexes
- **de prendre acte** du rapport relatif à la gestion de la dette de la collectivité
- **de prendre acte** du rapport financier rédigé en application de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

- **de prendre acte** de la clôture du compte de gestion de Chambley
- **de prendre acte** du rapport sur les délégations du Président relatif aux adhésions et participations à des associations/organismes, dont la liste figure en annexe pour lesquels le Conseil Régional a versé une cotisation en 2017
- **de prendre acte** du rapport relatif à la gestion des régies sur délégation du Président.

**ADOPTÉE à la majorité des membres présents et représentés de l'Assemblée,**

**Pour** : Groupes de la Majorité Régionale

**Contre** : Groupes « Rassemblement National Alsace Champagne-Ardenne Lorraine », « Les Patriotes » et « Les Progressistes pour une Région plus Proche, plus Forte »

**Abstentions** : Groupes « Socialiste, Républicain et Citoyen » et « CNIP, Divers Droite et Apparentés »

Strasbourg le 22 juin 2018,

Le Président du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. ROTTNER', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean ROTTNER